

ISCO

BAC PRO TECHNICIEN DU BÂTIMENT : ORGANISATION ET RÉALISATION DU GROS ŒUVRE

" J'ai des compétences techniques et d'encadrement... "

CONTACT

contact.sca-jeune@grenoble.cci.fr
04 76 28 26 98

PUBLIC

Il faut être **âgé de 15 à 29 ans** au début du contrat d'apprentissage.

PREREQUIS

Pour un accès en apprentissage

Les jeunes de 15 ans peuvent signer un contrat d'apprentissage s'ils ont accompli la scolarité du collège, **jusqu'en fin de 3e**.

Les jeunes ayant 15 ans **avant le terme de l'année civile**, peuvent être inscrit, sous statut de stagiaire pour débiter la formation en septembre.

Aucune limite d'âge si l'apprenti est reconnu travailleur handicapé.

Pour faire acte de candidature, il faut :

- être titulaire d'un CAP Maçon
 - ou d'une seconde du même Bac pro de branche Bâtiment et Travaux Public
 - ou ayant suivi la scolarité de la classe de 1ère année de bac STI Génie Civil OU B.T.
- Conditions d'admission : (voir au dos)

DUREE ET MODALITE DE LA FORMATION

Formation de 1 380 heures sur 2 ans maximum
Alternance : phase de formation de 3 à 4 semaines en centre de formation et en entreprise.

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

Atelier de maçonnerie.
Centre de ressources : documentations, annales, sujets d'examens.
Salles informatiques.

NATURE DU DIPLOME

Examen de l'éducation nationale en fin de 2e année RNCP 4888.
Nom du certificateur : Ministère de l'Education et de la Jeunesse
Date de début certification : 20/03/2007

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Validation en CFA et en entreprise des compétences professionnelles dans le cadre du contrôle en cours de formation (CCF) et examen ponctuel.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

À la fin de la formation, le titulaire du Bac Professionnel en construction bâtiment gros œuvre a acquis toutes les compétences nécessaires pour participer à un chantier et en assurer la gestion et l'encadrement.

MATIERES ENSEIGNEES

Matières professionnelles technologiques :

- Expression et technique graphique
- Etude des ouvrages et des matériaux
- Résistance des matériaux
- Mise en œuvre
- Laboratoire
- Topographie
- Méthode et organisation de chantier
- Matériels

Matières scientifiques :

- Sciences physiques
- Gestion d'entreprise
- Mathématiques

Formation générale :

- Langues vivantes
- Français
- Connaissance du monde contemporain
- EPS
- Education artistique / arts appliqués
- Hygiène, prévention, secourisme

Et après : POURSUITE DE FORMATION ET DEBOUCHES

Poursuite d'étude :

BAC+2 Responsable technique en bâtiment et travaux publics
Le titulaire du Bac Pro Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros-œuvre peut travailler dans une entreprise artisanale, une PME, une entreprise dédiée à la construction de bâtiments ou une entreprise de fabrication d'éléments en béton pour la construction. Les métiers accessibles au diplômé sont :

- Dessinateur-projeteur BTP
- Chef de chantier
- Maçon
- Couvreur
- Coffreur-boiseur.

CANDIDATURE ET DELAI D'ACCES

Conditions d'admission :

btpcfa.afra@ccca-btp.fr

- compléter le dossier de l'AFRA-BTP
- passer un entretien d'appréciation des aptitudes et de la motivation

Le démarrage de la formation se fera sur le 1er trimestre de l'année.

Inscription sous réserve de place disponibles à la signature d'un contrat avec un employeur.

Le calendrier sera fourni après inscription définitive.

HÉBERGEMENT

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI.

Une superficie d'environ 3 500 m² :

- 2 niveaux sont réservés à la colocation, soit 4 appartements de 4 personnes avec kitchenette et coin repas,
- les 6 autres niveaux sont répartis en chambres simples, doubles ou multiples, avec des pièces d'eau et coin bureau,
- des chambres individuelles sont également prévues pour personne à mobilité réduite.
- Un accès Wifi gratuit.
- Un espace détente /salon télévision à chaque étage.
- Un accueil bagagerie au rez-de-chaussée.

COUT DE LA FORMATION

Formation gratuite et rémunérée sous contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation. Prise en charge par l'OPCO de l'entreprise.

RESTAURATION

La restauration comprend :

- 1 self,
 - 1 cafétéria,
 - 1 espace bar pour les petits déjeuners et cafés.
- Ouverture également pour les internes en soirée.

HANDICAP / ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Des chambres individuelles à l'hébergement sont prévues pour personne à mobilité réduite.

Pour plus d'informations merci de consulter notre site, rubrique formation et handicap.



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



LES TAUX ET RATIOS

Les taux et les ratios de la formation sont disponibles sur site de l'ISCO- Rubrique Taux et Ratios.

 Le CAMPUS
de L'ALTERNANCE

 10 rue Aimé-Pupin
38029 Grenoble cedex 2

 T. 04 76 28 26 98

 imt@grenoble.cci.fr
www.imt-grenoble.fr



Siret : 183 830 017 00236 - Code NAF : 8532Z

 Qualiopi
processus certifié

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre
des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE